



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## déficits publics

Question au Gouvernement n° 3793

### Texte de la question

#### RÉDUCTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Alain Gest, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Gest. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État. La crise des dettes souveraines, qui touche l'ensemble de la zone euro, nous conforte dans l'idée de l'impérieuse nécessité de moderniser nos politiques publiques. Le Gouvernement et la majorité n'ont d'ailleurs pas attendu 2011 pour engager cette modernisation à travers des politiques sectorielles. Le mouvement de réforme de l'État enclenché est donc durable. Qu'on en juge : 9,5 milliards d'euros d'économies seront réalisés en 2011 par rapport à 2008, et le cumul de l'ensemble des économies sur la période 2009-2013 représente 44 milliards d'euros d'économies.

M. Christian Eckert. C'est faux !

M. Alain Gest. Dans la majorité, nous sommes donc tout à fait clairs : il convient d'être vigilant sur les dépenses et de baisser les déficits publics. C'est une question de responsabilité envers les générations futures.

Pendant ce temps, la gauche tente de faire croire que le Gouvernement est seul responsable de notre déficit, alors même que la Cour des comptes, présidée par Didier Migaud, affirme que plus de la moitié est l'héritage d'un passé collectif et que la crise explique près de 40 % de cet endettement. Que propose la gauche ?

L'augmentation massive de la fiscalité !

M. Jean Glavany. Et vous, que faites-vous ?

M. Alain Gest. La baisse et l'optimisation des dépenses ne sont jamais évoquées. Pour preuve, le Sénat, véritable laboratoire de la pensée de François Hollande, a dévoilé son programme lors de l'examen du budget de l'État et de la sécurité sociale. Résultat : le Sénat a alourdi les dépenses, et par voie de conséquence les recettes fiscales : une trentaine de nouvelles taxes ont été créées, pour un montant de 32 milliards.

M. Dominique Baert. Caricature !

M. Alain Gest. Madame la ministre, alors que vous venez de tenir le sixième conseil de modernisation des politiques publiques, pouvez-vous nous indiquer comment vous obtiendrez la participation des autres composantes des dépenses publiques, la sécurité sociale et les collectivités territoriales ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Mme Valérie Pécresse, *ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, le Gouvernement a fait un choix clair : celui de faire des économies sur ses dépenses et de réduire son train de vie.

M. Jean Glavany. Ce n'est pas le choix présidentiel en tout cas !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. La révision générale des politiques publiques engendrera 15 milliards d'économies d'ici à 2013. Au coeur de cette RGPP, il y a évidemment la diminution du nombre de fonctionnaires d'État : 150 000 fonctionnaires en moins, soit une baisse de 7 % des effectifs de l'État en cinq ans.

M. Pierre Gosnat. Ce n'est pas glorieux : moins de policiers, moins de services publics, moins d'infirmières !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. Nous avons aussi fait beaucoup d'économies sur les dépenses de fonctionnement de l'État. Permettez-moi d'en citer quelques-unes.

D'abord, en nous fixant comme objectif douze mètres carrés de bureau par agent, nous avons pu vendre 3 milliards d'euros de patrimoine. Nous avons supprimé un tiers des logements de fonction, 15 % des voitures de fonction et du parc automobile. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean Mallot. Et votre bureau à vous, il fait combien de mètres carrés ?

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. Nous avons mutualisé les achats de l'État, ce qui nous a permis de réaliser entre 30 % et 40 % d'économies sur les factures informatiques et téléphoniques. Au total, cela représentera 1 milliard d'euro d'économies. Enfin, nous avons baissé de 20 % les dépenses de communication de l'État.

M. Pierre Gosnat. Et l'ISF !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. Permettez-moi de lancer aujourd'hui un vibrant appel aux collectivités territoriales *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP)* à nous rejoindre dans ce mouvement d'économies, de réduction du train de vie et des dépenses. Il n'y a qu'une seule dette publique : c'est la dette de l'État, mais c'est aussi la dette des collectivités territoriales. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Gest](#)

**Circonscription :** Somme (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3793

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 décembre 2011